

# DE L'ASTREINTE À L'ORGANISATION DE CRISE, LES MISSIONS DE L'ASN

# SOMMAIRE

## 01

Les missions de l'ASN en situation d'urgence radiologique

## 02

De l'alerte à la crise, de l'astreinte à l'organisation de crise

## 03

L'organisation de crise de l'ASN

## 04

Les exercices

## 05

Axes de travail



# 01

## LES MISSIONS DE L'ASN

## EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

# MISSIONS DE L'ASN EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

- 1. S'assurer du bien-fondé des dispositions prises par l'exploitant :**
  - pour maîtriser l'accident et en limiter les conséquences,
  - pour assurer la protection des personnes sur le site,
  - pour informer rapidement et correctement les pouvoirs publics.
- 2. Conseiller le préfet / les pouvoirs publics sur les actions de protection des populations, sur la base :**
  - du diagnostic et du pronostic de l'état de l'installation réalisé par l'IRSN,
  - des conséquences réelles et de l'évolution potentielle.
- 3. Participer à l'information du public et des institutions.**
- 4. Remplir les obligations de notification rapide et d'information à l'AIEA et à l'Union européenne.**



# 02

DE L'ALERTE À LA CRISE,

DE L'ASTREINTE À L'ORGANISATION DE CRISE

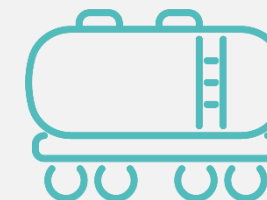
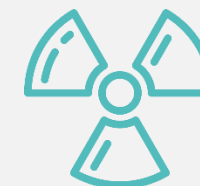
# SITUATION D'URGENCE

Situations inhabituelles ou événements nécessitant une action rapide pour atténuer un risque ou en limiter les conséquences sur la santé humaine, la sécurité, la qualité de vie, les biens et les équipements ou l'environnement.



# QUELLES SONT LES SITUATIONS À COUVRIR 1/2

- **les situations d'urgence radiologique ;**
- **les situations d'urgence**  
survenant sur une installation (incendie, accident grave, décès, acte malveillant, déclenchement d'un plan appui mobilisation (PAM) ou d'un plan d'urgence interne, etc.) ;
- **les accidents de transports de substances radioactives**  
(incendie, collision, découverte d'un colis radioactif sur la voie publique, etc.) ;
- **les situations d'urgence survenant dans le domaine du nucléaire de proximité**  
(perte ou vol de source, incendie, etc.) ;



## QUELLES SONT LES SITUATIONS À COUVRIR 2/2

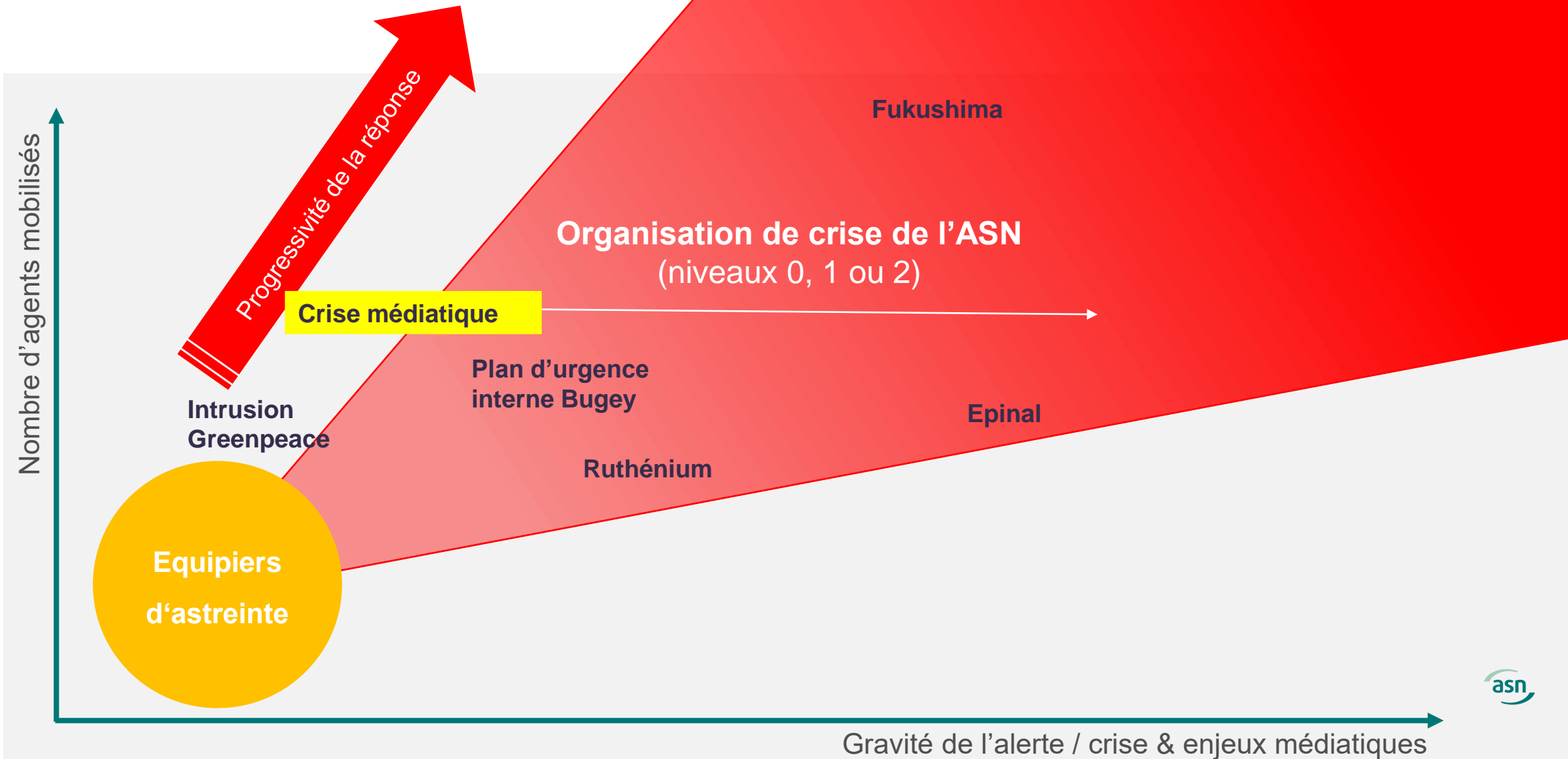
- **les situations pour lesquelles des actions urgentes doivent être menées pour atténuer les effets d'un évènement potentiel**  
(accident sur une installation défense, alarme de portique dans une déchetterie, colis abandonné hors zone contrôlée, intervention des pompiers hors décès et accident grave, découverte d'un objet radioactif, situation d'incertitude, etc.).
- **les situations qui indépendamment de leurs conséquences sur les personnes ou l'environnement ont une dimension médiatique et/ou internationale importante**  
(y compris les accidents majeurs à l'étranger).



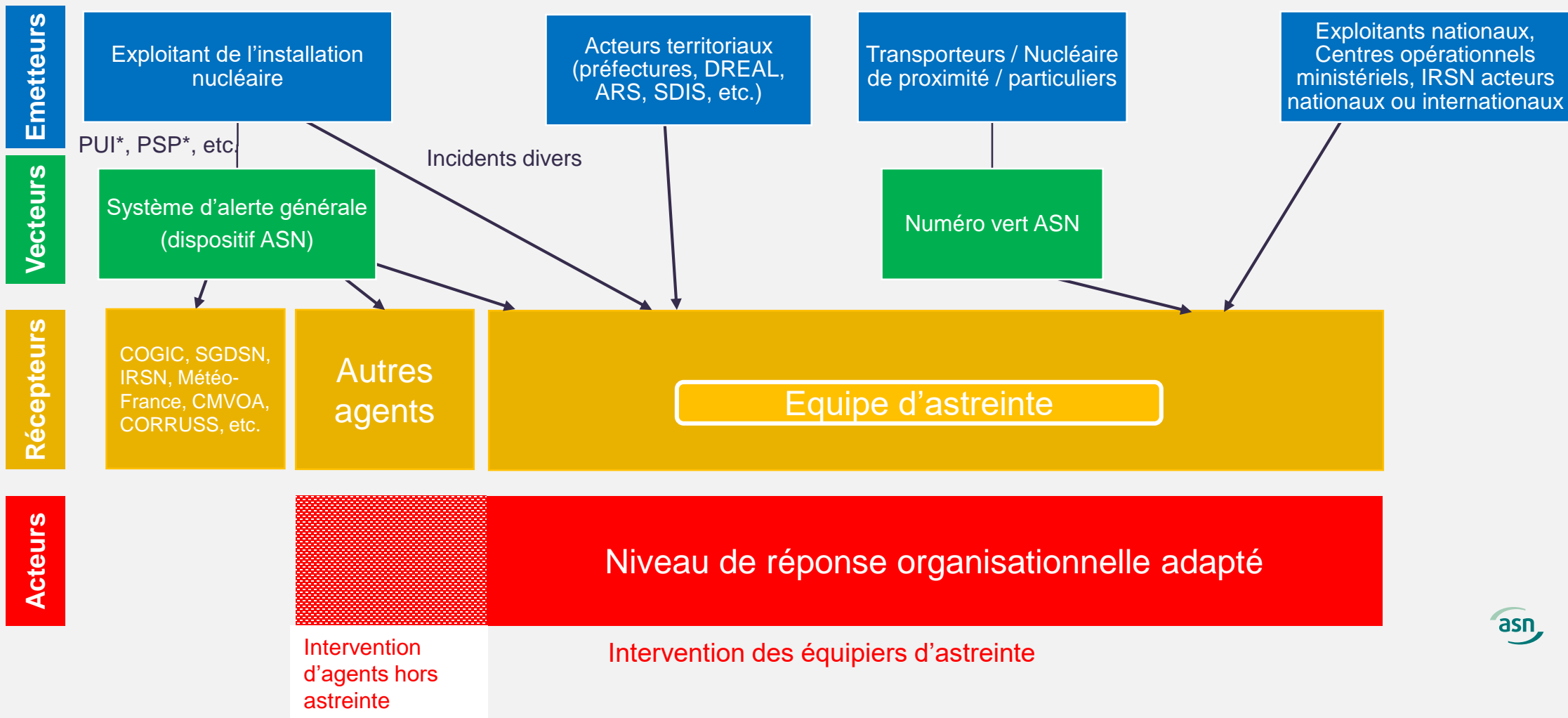
***Toutes les autres situations sont traitées en heures ouvrées par les entités compétentes aux niveaux national et/ou local.***



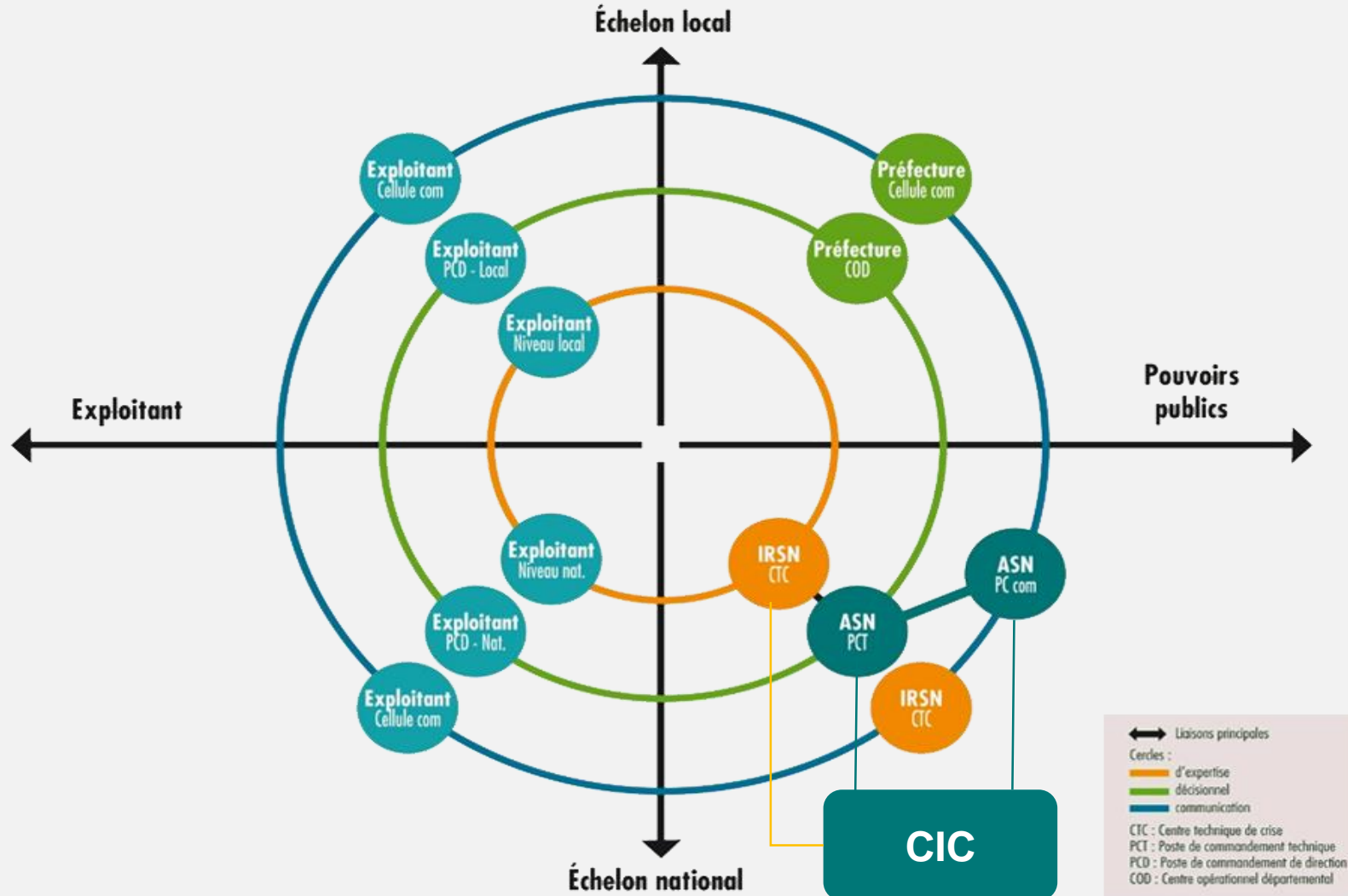
# ORGANISATION DE CRISE



# QUELS SONT LES CANAUX D'ALERTE ?

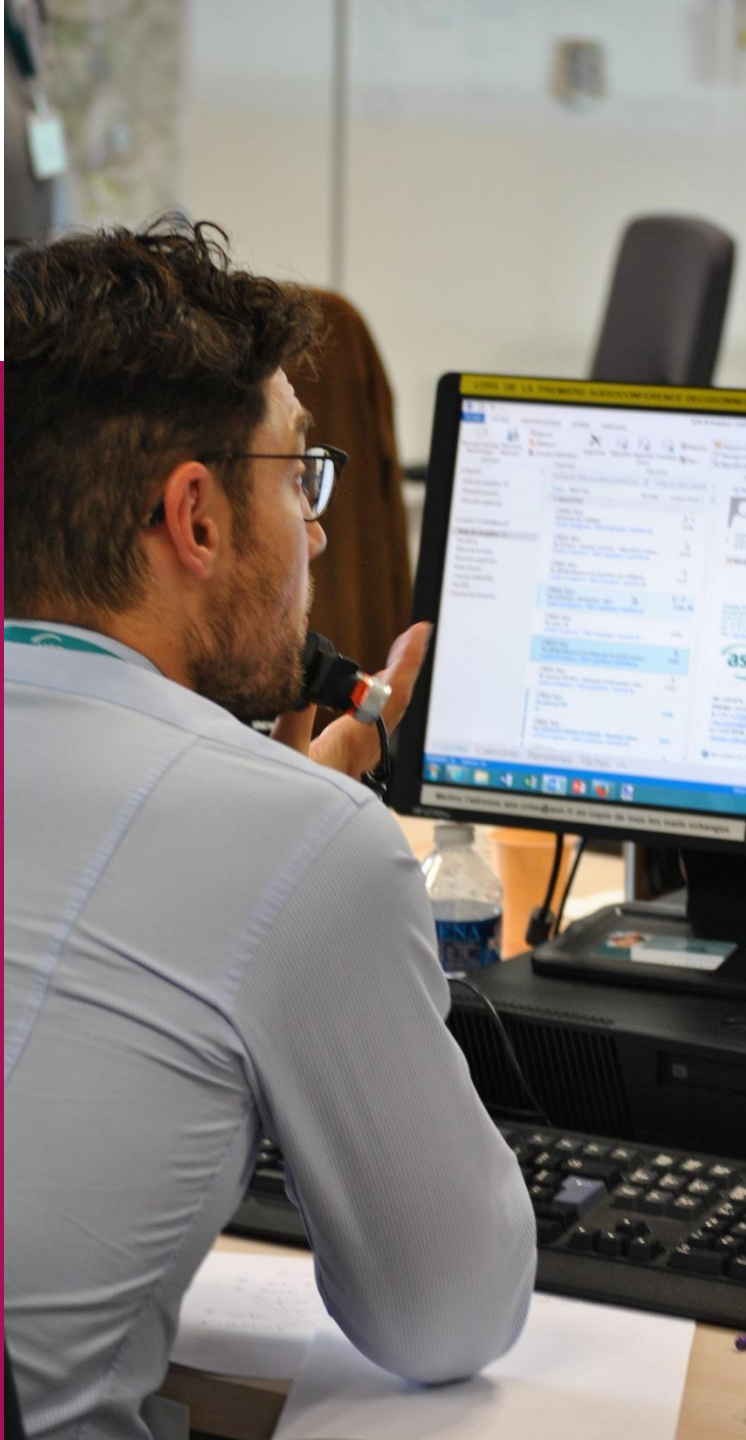


# LES DIFFERENTS CERCLES D'ECHANGE EN CRISE



DE L'ASTREINTE À L'ORGANISATION DE CRISE, LES MISSIONS DE L'ASN



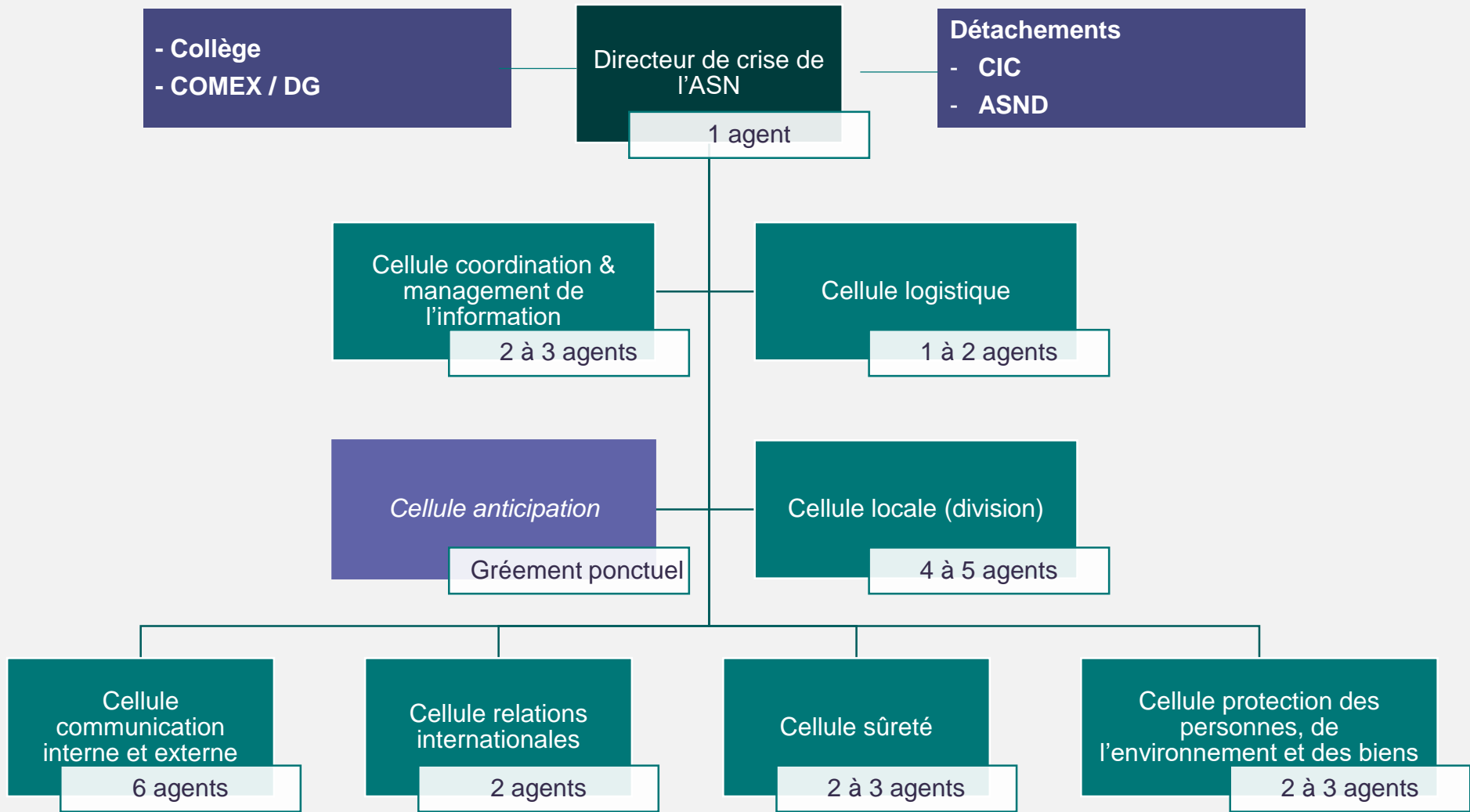


# 03

## L'ORGANISATION DE CRISE

## DE L'ASN

# ORGANISATION



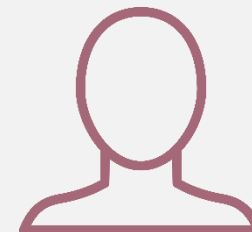
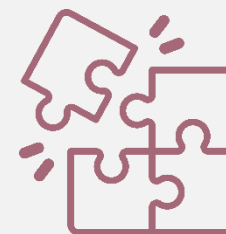
# PRINCIPE DE MODULARITÉ / PROGRESSIVITÉ DE LA RÉPONSE ORGANISATIONNELLE 1/2

L'organisation de crise de l'ASN est conçue pour être **modulable**.

Lorsqu'une situation se présente, à la suite de l'évaluation qui en est faite par l'équipe d'astreinte, **plusieurs niveaux de réponse organisationnelle** peuvent être mis en place, **allant de la gestion par un seul agent de l'équipe d'astreinte jusqu'à l'activation complète de l'organisation de crise de l'ASN**.

Le choix du niveau de réponse relève du chef de l'équipe d'astreinte en lien, si nécessaire, avec la direction générale.

L'organisation est **évolutive dans le temps**, elle peut conduire à mobiliser les agents de façon **ponctuelle et discontinue** ou au contraire de façon **permanente et** continue et donc nécessiter l'organisation de relèves.



# PRINCIPE DE MODULARITÉ / PROGRESSIVITÉ DE LA RÉPONSE ORGANISATIONNELLE 2/2

## 3 niveaux de réponse organisationnelle

- Le niveau 0 « **Posture de veille opérationnelle** »
- Le niveau 1 : l'équipe d'astreinte a besoin d'un appui pour le traitement d'un évènement, **l'organisation de crise est partiellement mobilisée** pour l'y aider
- Le niveau 2 : **l'organisation complète** est créée (division, centre d'urgence, représentants dans différents centres opérationnels, modèle exercice SECNUC – évènement majeur)

**En première intention, le niveau de réponse mis en place doit privilégier une trop forte mobilisation ou un surdimensionnement.**

Dans tous les cas, la « posture de veille » doit être maintenue pour pouvoir continuer à réceptionner et traiter les autres alertes susceptibles de concerner l'ASN.

## EXEMPLE D'INTERVENTION NIVEAU 0



Découverte d'une source industrielle  
à Bonneuil



# EXEMPLE DE GRÉEMENT NIVEAU 1



Séisme du Teil  
du 11 novembre 2019

## EXEMPLE DE GRÉEMENT NIVEAU 2 (OU 1+)

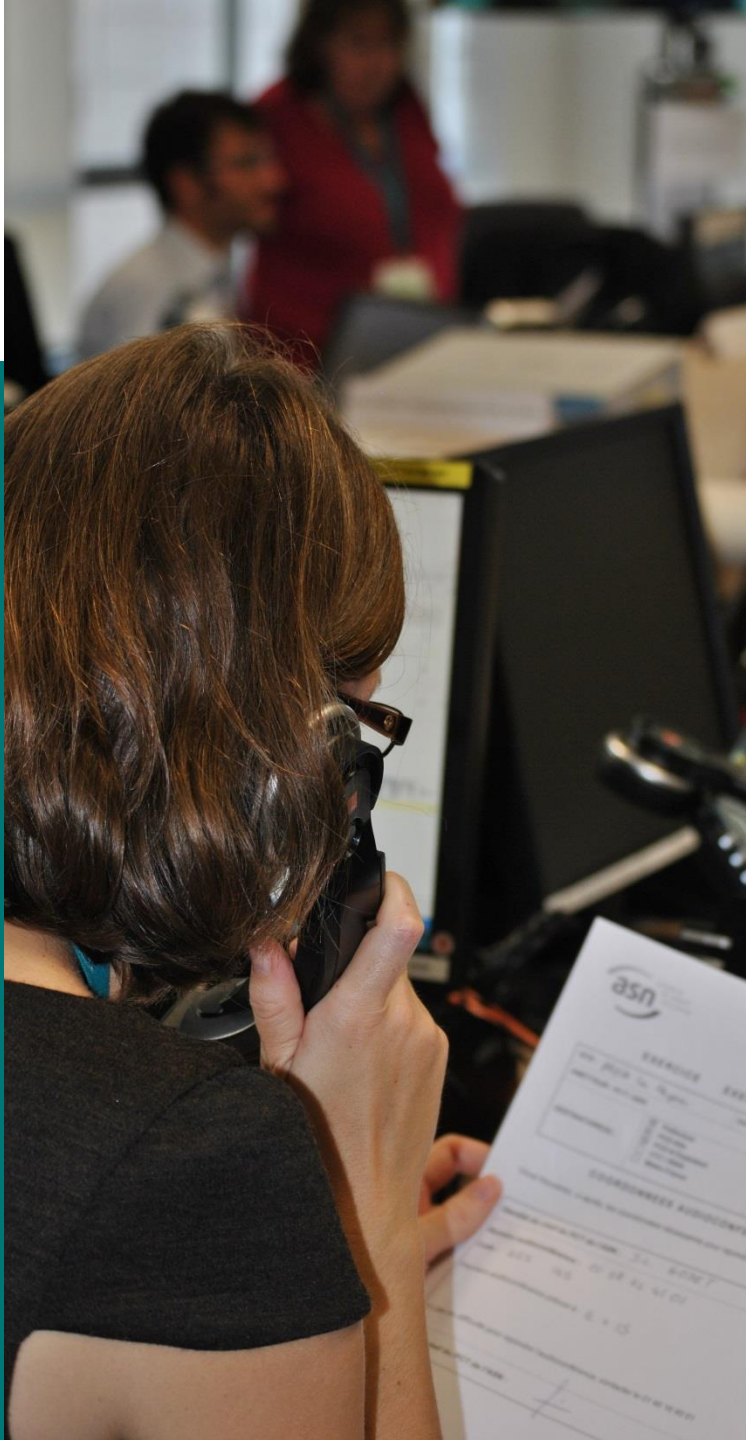


© Andrea Olga Mantovani / Greenpeace

Intrusion de Greenpeace  
sur le CNPE du Tricastin  
le 21 février 2020

## EXEMPLE DE GRÉEMENT NIVEAU 2 (OU 1+)

- **Assister le directeur des opérations (DO) pour la protection des populations**  
(présence à ses cotés)
  - Décrypter et vulgariser la situation technique
  - Faire le lien entre le DO et le centre d'urgence de l'ASN (faire remonter les questions, apporter les réponses, préparer les audioconférences)
  - Aider le DO à anticiper
  - S'assurer que la communication préfectorale est techniquement exacte
  - Faire le lien avec les autres services de l'État au Centre opérationnel départemental (COD) et leur apporter les éléments sollicités dans le domaine de compétence de l'ASN
  - Faire le lien, le cas échéant, avec les inspecteurs sur site
- **Contrôler sur site les actions de l'exploitant**
  - S'assurer que l'exploitant informe correctement les pouvoirs publics de l'état de l'installation et que l'organisation locale de crise fonctionne correctement
  - Rendre compte des actions de l'exploitant
  - Relayer d'éventuelles demandes d'informations du Centre d'urgence
  - Transmettre d'éventuelles informations d'intérêt au centre d'urgence (et au COD)
- **Assister le niveau zonal**
  - Présence au centre opérationnel de zone (COZ) si nécessaire



# 04

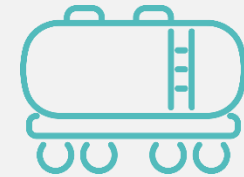
## LES EXERCICES

# TROIS NIVEAUX D'EXERCICE POUR L'ASN

## Ses niveaux sont actuellement :

- **Grément inopiné du centre d'urgence par l'équipe d'astreinte**
  - Exercices courts (1 heure), sur la base d'un scénario construit en interne.
  - 1 exercice par trimestre
- **Exercices nationaux**
  - Exercices programmés annuellement (circulaire du Premier ministre)
  - 1 journée pour ce qui concerne l'ASN (2 journées localement)
  - Environ 1 exercice par mois en moyenne (INB ou INBS)
  - Participation aux exercices sécuritaires (EPEES) organisés par le HFDS MTES (2 par an)
  - Prise en compte de la dimension médiatique (pression médiatique simulée)
- **Exercices SECNUC**
  - Exercices s'inscrivant dans la planification des « exercices majeurs »
  - Activation de la CIC, avec présence d'acteurs du niveau CIC (cab PM)
  - 1 exercice tous les 3 ans (en théorie...)

Il convient de rajouter à cette liste les entraînements locaux nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (NRBC), auxquels il est demandé aux divisions de s'associer (1 à 2 par an)





# 05

## LES AXES DE TRAVAIL

# MISSIONS DE L'ASN EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

- **Diversifier nos exercices internes**,  
par exemple en s'appuyant sur les exercices inopinés réalisés en inspection (de nuit...);
- **Renforcer les compétences de nos équipiers de crise** ;
- **Simuler plus fréquemment la cellule interministérielle de crise (CIC)**,  
pour s'entraîner à la vraie vie ;
- **Développer l'utilisation des outils numériques**  
(système d'information géographique, etc.) tout en n'en devenant pas esclave
- **Tester notre capacité à gérer une crise en mode dégradé**  
(perte des réseaux téléphoniques, etc.)
- **Améliorer nos éléments de langage liés à la sortie de crise**  
(interface avec la gestion post-accidentelle)

